

MAIRIE DE PUYGROS

Chef-lieu
73190 PUYGROS

TEL : 04 79 84 70 65

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 18 JANVIER 2019**

Nombre de conseillers

En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 8
Absents : 3

Date de la convocation

14/01/2019

Date d'affichage

18/01/2019

Exécutoire

18/01/2019

L'an deux mille dix-neuf et le dix-huit du mois de janvier à dix-sept heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Luc MEUNIER.

Présents : BELLEMIN Franck - CHALAND Claudine - DARTIS Nicolas - MEUNIER Luc - PROVENT Marlène - REGOTTAZ Françoise - SCROFANI François - TORRES Rémi - VACHET Patrick

Absents : CAILLE Anthony – GACHET Anthony – PROVENT Marlène

Pouvoirs : -

Secrétaire de séance : TORRES Rémi

2019/01: Décision modificative N°2

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un rectificatif est à apporter au niveau du budget communal 2018.

En effet, il est nécessaire de délibérer afin de disposer de crédit supplémentaire sur le chapitre 011 « Charges à caractère général », suite au dépassement d'articles qui le composent.

De ce fait, M. le Maire propose aux membres du conseil les mouvements de crédits suivants :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Fonctionnement				
60621/011 : Combustibles	0.00	2 500.00	0.00	0.00
6156/011 : Maintenance	0.00	2 500.00	0.00	0.00
Total 011 : Charges à caractère général	0.00	5 000.00	0.00	0.00
74832/74 : Attributions du FDTP	0.00	0.00	0.00	5 000.00
Total 74 : Dotation et participations	0.00	0.00	0.00	5 000.00
TOTAL FONCTIONNEMENT	0.00	5 000.00	0.00	5 000.00
Total général	5 000.00		5 000.00	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

-D'approuver les rectifications proposées.

La séance est levée à 17 h 15

Le secrétaire de séance,
Monsieur TORRES Rémi



Le Maire,
Monsieur MEUNIER Luc

